

Compétitions nationales (hors Coupes de France)

	Chef ouvrier	Chef ouvrier stagiaire	Ouvreur [°]	Ouvreur stagiaire*	Président du jury	Président du jury stagiaire*	Juge de voie* Juge de bloc* Juge stagiaire*
Frais transport	0,50€/km ou 0,30€/km* ou Train Billet 2ème classe ou Avion (accord Ligue)						CLUB ou COL (accord Ligue)
Frais hébergement restauration	COL						
Rémunération Indemnité	250 € /jour (7 jours max dont 2 jours de compétition) (coût total employeur)	220 € /jour pour les ouvriers N2 /jour pour les ouvriers N1 (7 jours max dont 2 jours de compétition) (coût total employeur)	200€	100 € /jour (7 jours max dont 2 jours de compétition) (coût total employeur)	100 € /jour (2 jours max)	100 € /jour (2 jours max)	0 €

* Barème valable pour les licenciés Ligue NA. Pour les stagiaires hors Ligue NA, seuls les frais d'hébergement/restauration seront pris en compte.

° Obligation pour les ouvriers de posséder a minima le titre “ouvrier N1”

*Les frais km sont défrayé à hauteur de 0,5€/km pour les ouvriers résidant à plus de 60km du lieu de la compétition
Et sont défrayés à hauteur de 0,3€/km pour les ouvriers résidant à moins de 60km du lieu de la compétition et faisant les allers retours quotidiens

CHAMPIONNATS LIGUE

DIFFICULTE
BLOC
U11/U13

	Chef ouvrier	Chef ouvrier stagiaire [°]	Ouvreur [°]	Ouvreur stagiaire*	Président du jury	Président du jury stagiaire*	Juge de voie* Juge de bloc* Juge stagiaire*
Frais transport	0,50€/km ou 0,30€/km* ou Train Billet 2ème classe ou Avion (accord Ligue)						CLUB ou COL (accord Ligue)
Frais hébergement restauration	COL						
Rémunération Indemnité	220 € /jour (7 jours max dont 2 jours de compétition) (coût total employeur)	200 € /jour (7 jours max dont 2 jours de compétition) (coût total employeur)	80 € /jour (7 jours max dont 2 jours de compétition) (coût total employeur)		40 € /jour (2 jours max)	20 € /jour (2 jours max)	0 €

* Barème valable pour les licenciés Ligue NA. Pour les stagiaires hors Ligue NA, seuls les frais d'hébergement/restauration seront pris en compte.

° Obligation pour les ouvriers de posséder le titre "ouvrier N1"

*Les frais km sont défrayé à hauteur de 0,5€/km pour les ouvriers résidant à plus de 60km du lieu de la compétition

Et sont défrayés à hauteur de 0,3€/km pour les ouvriers résidant à moins de 60km du lieu de la compétition et faisant les allers retours quotidiens

CHAMPIONNATS LIGUE

VITESSE

	Chef ouvrier	Chef ouvrier stagiaire	Ouvreur	ouvreur stagiaire	Président du jury	Président du jury stagiaire*	Juge de voie* Juge stagiaire*
Frais : transport	0,50€/km ou 0,30€/km* ou Train Billet 2ème classe ou Avion (accord Ligue)						CLUB ou COL (accord Ligue)
Frais : hébergement et restauration	COL						
Rémunération Indemnité	220 € /jour (2 jours max) (coût total employeur)				40 € /jour (1 jour max)	20 € /jour (1 jour max)	0 €

*** Barème valable pour les licenciés Ligue NA. Pour les stagiaires hors Ligue NA, seuls les frais d'hébergement/restauration seront pris en compte.**

Les frais km sont défrayés à hauteur de 0,5€/km pour les ouvriers résidents à plus de 60km du lieu de la compétition

Et sont défrayés à hauteur de 0,3€/km pour les ouvriers résidents à moins de 60km du lieu de la compétition et faisant les allers retours quotidiens

***Les frais km sont défrayés à hauteur de 0,5€/km pour les ouvriers résidents à plus de 60km du lieu de la compétition**

Et sont défrayés à hauteur de 0,3€/km pour les ouvriers résidents à moins de 60km du lieu de la compétition et faisant les allers retours quotidiens